

Dilemme entre M1 droit fiscal et droit public des affaires

Par Falls, le 16/08/2011 à 22:27

Bonjour à tous !

Je vous écris afin d'avoir des avis sur mon choix de master 1 qui a lieu dès le début de septembre.

Je suis actuellement en L3 de droit public, et j'hésite entre le master 1 de droit fiscal et le master 1 de droit public des affaires.

Mon critère est celui de la sécurité, et c'est ainsi que je me retrouve avec ces deux masters qui sont tous les deux porteurs en matière de débouchés.

J'ai quelques questions à vous poser, et ce serait vraiment gentil si vous pouviez me répondre, car je suis dans l'indécision la plus totale.

1) Sur le droit public des affaires :

A) Quels sont les métiers proposés, exceptés avocat dans les marchés publics?

B) Peut-on devenir juriste d'entreprise avec un tel master ? (Vaut-il mieux finalement se réorienter en droit privé des affaires ?)

C) Quels sont les métiers en rapport avec le droit de la concurrence ? (matière importante en droit public des affaires)

D) J'ai vu que beaucoup de master 2 demandaient un master 1 en droit des affaires : est-il possible d'entrer dans des masters 2 tels que « master banque » ou « master assurances » avec un master de droit PUBLIC des affaires (et non plus droit des affaires), lorsque l'on a choisi des options tels que « droit bancaire » ou « droit des assurances » ?

J'ai peur de faire un master de droit public des affaires, parce que c'est très porteur, et de ne pas savoir quel master choisir, d'être refusé en master 2 (alors qu'il y en a peu en droit public) parce que je n'ai pas de bons résultats en L3, et de ne pas savoir quel métier faire.

2) Sur le droit fiscal :

A) Peut-on devenir juriste d'entreprise avec ce master ?

B) Le métier fiscaliste offre-t-il vraiment des débouchés tel qu'on l'entend dire ? (en effet, j'ai l'impression que beaucoup d'étudiants se spécialisent en droit fiscal, alors je me demande s'il

y a encore vraiment beaucoup de place.)

3) Sur les métiers du droit :

A) Je sais que le métier d'avocat est un métier intensif qui demande un rythme de vie rapide. C'est pourquoi je m'intéresse dès à présent au métier de juriste d'entreprise; mais je me demande si le rythme de travail est vraiment différent de celui d'avocat quand on est juriste d'entreprise ? Est-ce que le métier de juriste d'entreprise est un métier qui est aujourd'hui très demandé ? Est-il facile de se trouver des places ? Je me pose la question car je sais qu'il y a sûrement beaucoup de concurrence avec les étudiants issus des écoles de commerce. A priori j'allais m'engager en droit public des affaires, car je sais qu'il manque beaucoup d'avocats en droit public, seulement, je me demande si le rythme de vie est fait pour moi... En même temps, je ne sais pas du tout quel est le taux de juristes d'entreprise engagés...

Merci de me répondre !

Par **bulle**, le 17/08/2011 à 11:58

Bonjour,

[quote="Falls":rrr0ld3i]

Je suis actuellement en L3 de droit public, et j'hésite entre le master 1 de droit fiscal et le master 1 de droit public des affaires.

Mon critère est celui de la sécurité, et c'est ainsi que je me retrouve avec ces deux masters qui sont tous les deux porteurs en matière de débouchés.

[/quote:rrr0ld3i]

Certes mais vous rendez vous compte du fossé qui existe entre ces deux types de Masters? Ce n'est pas du tout le même domaine malgré que le droit fiscal recouvre, c'est vrai, un peu de droit public.

[quote="Falls":rrr0ld3i]

C) Quels sont les métiers en rapport avec le droit de la concurrence ? (matière importante en droit public des affaires)

[/quote:rrr0ld3i]

Ah bon! Le droit de la concurrence est, pour moi, plus orienté vers le droit privé. D'ailleurs, les Masters 2 qui proposent d'étudier le droit de la concurrence sont souvent regroupés avec le droit de la consommation et même de la propriété industrielle. Les Masters 2 en droit public des affaires ne recouvreront donc que la partie "droit public" du droit de la concurrence.

[quote="Falls":rrr0ld3i]

D) J'ai vu que beaucoup de master 2 demandaient un master 1 en droit des affaires : est-il possible d'entrer dans des masters 2 tels que « master banque » ou « master assurances » avec un master de droit PUBLIC des affaires (et non plus droit des affaires), lorsque l'on a choisi des options tels que « droit bancaire » ou « droit des assurances » ?

J'ai peur de faire un master de droit public des affaires, parce que c'est très porteur, et de ne pas savoir quel master choisir, d'être refusé en master 2 (alors qu'il y en a peu en droit public) parce que je n'ai pas de bons résultats en L3, et de ne pas savoir quel métier faire.

[/quote:rrr0ld3i]

Pour les Masters 2 bancaire et assurances, un Master 1 de droit (privé) des affaires (ou droit privé tout court d'ailleurs) est recommandé. Pour ma part, j'ai suivi un Master 1 accès sur la fiscalité et on m'avait accepté, sur dossier, dans un Master 2 droit des assurances. Les recruteurs de Masters 2 préfèrent les cursus logiques en général.

[quote="Falls":rrr0ld3i]

2) Sur le droit fiscal :

A) Peut-on devenir juriste d'entreprise avec ce master ?

B) Le métier fiscaliste offre-t-il vraiment des débouchés tel qu'on l'entend dire ? (en effet, j'ai l'impression que beaucoup d'étudiants se spécialisent en droit fiscal, alors je me demande s'il y a encore vraiment beaucoup de place.)

[/quote:rrr0ld3i]

A) Oui (avec un M2 droit fiscal ou même un DJCE)

B) C'est en effet ce qui se dit. Des étudiants qui adorent le droit fiscal, il n'y en a pas tant que ça je vous l'assure.

Par **Falls**, le **17/08/2011** à **12:34**

Merci de vos réponses, Bulle. Mais le fossé entre les deux masters n'est pas si grand que ça dans ma fac : hormis les 3 matières principales à TD, on retrouve exactement les mêmes matières. D'où mes interrogations.

Par **alex83**, le **17/08/2011** à **17:17**

Bonjour,

Pour la 2B :

Il y a une demande considérable sur le marché du travail. La matière est évolutive et fluctuante (c'est le moins qu'on puisse dire) et est susceptible d'être bouleversé dans les années à venir (je pense à 2012). De plus en plus de jeune se lancent dans le droit fiscal mais je pense que nous sommes encore loin d'être surchargé de professionnel dans ce domaine. Regardez le monde dans lequel on vit, vous comprendrez pourquoi, il me semble (à moi en tout cas), ce secteur est porteur (aussi bien fiscalité des particuliers que des entreprises d'ailleurs)...

Et je ne parlerais pas des contingences européennes (on parle d'aligner l'IS en Europe...) ou internationales...

Par **horty**, le **18/10/2011** à **15:40**

bonjour à tous et particulièrement à Falls qui a posé le problème. car je suis édifiée moi aussi grâce à vos réponses